



6èmes Journées d'échanges en santé environnement

4 et 5 octobre 2018

Rennes

Les Plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE)

Publics concernés

Personnels des services centraux des ministères en charge de la santé et de l'environnement, des ARS, des DREAL, ou des collectivités territoriales ; élus locaux ; représentants associatifs ; bureaux d'études ...

Inscriptions

Envoi du bulletin d'inscription
(avant le 25 sept 2018 :
veronique.zastawny@ehesp.fr)

Informations pratiques

Lieu :

Amphi Condorcet pour le 4/10
Amphi S. Veil (ex Gd Amphi)
le 5/10
EHESP
35000 Rennes

Renseignements :

veronique.zastawny@ehesp.fr

Les directives de l'Organisation mondiale de la santé pour la qualité de l'eau de boisson ont défini dès 2004 le cadre conceptuel des plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE). Il s'agit d'une approche globale visant à garantir en continu la sécurité sanitaire de l'approvisionnement en eau destinée à la consommation humaine. Le principe est basé sur une stratégie générale d'évaluation et de gestion préventive des risques, couvrant toutes les étapes de l'approvisionnement en eau, du captage au robinet du consommateur.

Cette démarche de gestion relève de la responsabilité de la personne responsable de la production ou de la distribution d'eau (PRPDE) et doit concourir à améliorer et pérenniser la sécurité sanitaire des eaux délivrées à la population.

Le Plan national santé-environnement (PNSE 3) (2015-2019) préconise, dans l'action n°55 de «promouvoir la mise en place au niveau local de plans spécifiques à la sécurisation de l'alimentation en eau destinée à la consommation humaine, concomitamment à la mutualisation des moyens et au regroupement des collectivités, au regard notamment des conclusions de la Conférence environnementale».

Objectifs

Objectifs : A partir d'exposés d'experts et de retours d'expérience, tant au niveau international qu'au plan territorial, ces journées permettront aux participants d'échanger sur leurs expériences, de définir les conditions de mise en place d'une démarche de PGSSE adaptée à chaque contexte et à ses enjeux de santé, et d'identifier les leviers et les freins pour sa mise en œuvre.

L'objectif général poursuivi est d'augmenter la capacité des différents professionnels à interagir pour améliorer la sécurité sanitaire des eaux.

4 OCTOBRE 2018

- **Matin**

9h00 – 9h30 **Accueil café (dans le Hall Robert Debré)**

9h30 – 9h45 **Ouverture par le Directeur du Département Santé Environnement Travail et Génie Sanitaire, Pierre LE CANN**

Présidence de séance : Adeline Floch Barneaud

9h50-10h10 **Surveillance des épidémies d'origine hydrique en lien avec les unités de distribution**
Damien Mouly, Santé Publique France, Région Occitanie

Table ronde :

10h10-10h30 **Les PGSSE une démarche promue par l'Organisation Mondiale de la Santé**
Dominique Maison, ARS Océan Indien

10h30- 10h50 **PGSSE : démarche réglementaire ou volontaire ?**
Nathalie Franques, Bureau de la qualité des eaux, Direction Générale de la Santé

10h50-11h10 **PAUSE**

11h10-11h30 **Retour d'expérience sur les territoires**
Le retour d'une Agence Régionale de Santé
Patrick Peigner, ARS Pays de la Loire, Direction Départementale de Maine et Loire

11h30-11h50 **Le retour d'une Personne Responsable de la Production et Distribution des Eaux**
Fabien Boulanger (Sourceo, Métropole Européenne de Lille)

11h50-12h30 **Discussion**

12h30-14h00 Déjeuner à la salle Club (salle réservée pour les participants)

Après midi

14h00 -16h30 **Travaux de groupes : retour d'expériences sur la mise en place des PGSSE, réflexion commune sur la mise en place**
Animation par : Lionel Rimbaud et Marie-Laure Guillemot (ARS Nouvelle Aquitaine), Elodie Austruy (ARS Centre Val de Loire- DD28)

16h30-17h00 **Synthèse par chaque atelier de ses travaux sous forme présentation powerpoint**

5 OCTOBRE 2018 – Matin

8h45 : Café d'accueil

Présidence de séance : Pauline Rousseau Gueutin

9h00-9h45

Retour des ateliers

Présentations par les rapporteurs identifiés la veille au cours des travaux de groupe

9h45-10h15

Discussion

10h20-10h40

Retour d'expérience d'un exploitant sur la mise en place de l'ISO 22000, Suez

Jean François Loret, SUEZ

10h40-10h50

Discussion

10h50-11h10

PAUSE

11h10-11h30

Retour d'expérience sur la mise en place des PGSSE à la Société Wallone des Eaux

Fanny Van Wittenberge, Société Wallone des Eaux

11h30-11h40

Discussion

11h40-12h10

Evolution réglementaire européenne et devenir des PGSSE

Alban Robin, Bureau de la qualité des eaux, Direction Générale de la Santé

12h10-12h20

Discussion

12h20-12h30

Conclusions